



Magnac-sur-Touvre, le 7 mars 2022

Amis pêcheuses et pêcheurs de la Touvre, chers adhérents,

L'ouverture 2022 approche aussi "La Truite saumonée" tient-elle à rappeler les bonnes pratiques indispensables à un exercice responsable de notre passe-temps.

La fraie cette année est très tardive et ce week-end du 5 au 6 mars où l'AAPPMA a organisé l'installation sur les berges des nouveaux panneaux de réglementation et le dernier déversement de truites arcs-en-ciel, **les bénévoles ont pu observer de très nombreux poissons sur les frayères. C'est pourquoi nous vous demandons autant que possible de ne pas pêcher à ces endroits afin de laisser les géniteurs de farios accomplir leur reproduction dans des conditions optimales.** Il en va de la survie de l'espèce et cela relève de notre responsabilité à tous.

Si vous capturez une fario, évitez de la manipuler et mouillez-vous les mains si vous devez le faire. **Utilisez des hameçons sans arillons** qui vous permettront de relâcher les truites sans les blesser **ainsi qu'une épuisette** pour abrégé le combat. **Décrochez votre poisson dans l'épuisette et laissez-le partir seul de l'épuisette. NE FAÏTES PAS DE PHOTOS**, les poissons sont trop fragiles au sortir du frai, vous aurez d'autres occasions d'en prendre plus tard dans l'année.

Afin d'éviter une reprise de la pêche trop précoce pour ce biotope si particulier que constitue la Touvre, l'AAPPMA va demander, et tout mettre en œuvre pour l'obtenir, un décalage de la période d'ouverture. Cela relève du bon sens car favoriser notre loisir ne peut pas se faire sans protéger quand la nécessité s'impose : **pêcher en période de reproduction est une aberration.** C'est possible uniquement si nous prenons tous bien soin de relâcher les poissons dans les meilleures conditions mais à l'évidence cela reste compliqué. Une autre solution consiste à mettre en place des réserves temporaires. "La Truite saumonée" sera à l'écoute de celle que notre fédération départementale acceptera de prioriser et bien sûr vous serez informés de la suite accordée à notre demande. **Ce changement devrait intervenir dès 2023.**

En attendant, nous comptons sur la responsabilité de chacun et son respect des consignes de bon sens ci-dessus.

Concernant la saprolégniose, les choses progressent doucement. **Il est trop tôt pour tirer des conclusions dans la mesure où les poissons sont encore sur les frayères et qu'en conséquence la maladie peut encore sévir.** L'AAPPMA dressera le bilan en cours de saison 2022 et il vous sera communiqué.

Bien sûr vous observerez par endroit des poissons morts ou atteints. Nous en sommes conscients, c'est triste et difficilement supportable. **Le véritable impact de la maladie sera bientôt connu plus précisément grâce à la compilation des données en fin de campagne.** Le combat de "La Truite saumonée" contre la saprolégniose se poursuit avec de nombreux acteurs qui œuvrent pour atténuer le phénomène. Les frayères sont encore nombreuses et présentes à des endroits où elles avaient bien diminué voire disparu, c'est encourageant.

Toute l'équipe de "La Truite saumonée" se joint à moi pour vous souhaiter une bonne ouverture 2022 sur la Touvre... ou ailleurs.

Franck RAMEZI
Président de "La Truite saumonée"